

expressions

des élus

Les élus de la Majorité

Un parcours citoyen exemplaire

L'inauguration de la Maison des seniors, le 24 mars 2007, a été l'occasion de rendre un vibrant hommage à Vincent Giner, disparu en août 2006.

Au-delà de l'ami ou du camarade qu'il fut pour beaucoup d'entre nous, au-delà de ses qualités humaines, c'est sur son parcours que nous voulons aussi attirer l'attention. En effet, comme le rappelle dorénavant la plaque qui a été dévoilée à l'occasion de l'inauguration, dans la cour du bâtiment, Vincent Giner est de ceux qui éclairent par leur exemple le sens du mot citoyen.

Au moment où l'on débat beaucoup des questions de citoyenneté ou d'intégration, le parcours de Vincent Giner reste particulièrement édifiant.

Vincent Giner est né à Berge, en Espagne, en 1922. Immigré donc, il est pourtant plus Français que bien des Français. Avec ses camarades d'armes, il combat pour la libération de la France lors de la seconde guerre mondiale. De ce passé combattant, il perpétuera la mémoire, notamment à destination des jeunes générations. Ainsi, il fut le dernier président de la section locale de l'association Rhin et Danube / Anciens de la 1^{ère} Armée.

Au-delà de son engagement au combat durant les terribles heures de la guerre, Vincent Giner fut aussi un citoyen engagé dans la vie de tous les jours.

Un de ses engagements fut la politique. Frontignanais d'adoption donc, il eut à cœur de s'impliquer dans la vie de la cité pour y faire vivre ses idées concrètement. Il fut élu au conseil municipal de 1971 à 1989 puis de 1995 à 2001. Lors de ce dernier mandat, il fut Maire-Adjoint délégué au 3^e âge. À ce titre, il n'a eu de cesse durant tous ces mandats d'œuvrer pour le bien collectif, notamment en améliorant les services et les activités pour toutes les personnes âgées : téléalarme, aide à domicile portage de repas, séances de cinéma gratuites... Cette cause des seniors lui tenait particulièrement à cœur puisque militant

associatif, il créa et présida de 1989 à 1995, l'association du Carrefour de l'Amitié. Une association qui, près de 20 ans après sa création, est toujours parmi les plus dynamiques de la ville.

La Ville, au nom de tous ses habitants, devait bien cet hommage que de baptiser du nom de Vincent Giner, un équipement qu'il a toujours appelé de ses vœux.

Immigré et Français, combattant de la liberté, militant politique, élu pour représenter ses concitoyens, bénévole associatif... tel est, trop rapidement résumé, le parcours exemplaire de ce citoyen simple. Toute cette énergie mise au service des autres a porté ses fruits et fait durablement avancer les choses pour notre ville. En cela, la vie de Vincent Giner peut nous inspirer. Il n'est pas nécessaire, bien heureusement, de relever tous les combats qu'il mena ou d'embrasser toutes les causes qu'il défendit. Plus modestement, par l'implication dans la vie associative, par la participation aux réunions de concertations, par l'attention que l'on peut porter aux autres, en dehors même de tout cadre, chacun peut être un citoyen actif.

La maison des seniors Vincent-Giner, qui accueille neuf associations et près de 2 500 membres, est justement, l'un de ces lieux de notre ville, comme le Centre Culturel Francois-Villon, le Centre Muhammad-Yunus, la Maison des associations à la Peyrade, où l'on peut s'impliquer dans la vie de sa ville et ainsi contribuer au mieux vivre ensemble.

Le groupe majoritaire

Les élus de l'Opposition

L'État doit répondre aux besoins des collectivités !

Dans une interview dans Midi Libre, l'élu UMP J.C. Alquier annonce que « les dotations de l'État arrivent ! ». Ce n'est pas un scoop que dire que l'État est tenu à des obligations sous forme de dotations et subventions. La réalité du vécu de ces mêmes collectivités, c'est que d'un côté il y a une accélération du transfert des charges sans les compensations financières équivalentes.

En 2006, alors que le niveau d'inflation se situe autour de 2%, les enveloppes des dotations gouvernementales seront revalorisées d'environ de 0,5%. Rien d'étonnant que M. Alquier appuie régulièrement chacune de ses interventions par le fait qu'il y aurait trop de masse salariale dans notre collectivité. Rien d'étonnant venant d'un élu dont la sensibilité politique propose de réduire les emplois dans la fonction publique.

La dernière loi des finances votée au Parlement renforce les avantages pour le 10% de français les plus riches. À ce jour, l'élu UMP n'a, à notre connaissance, apporté aucune proposition afin d'alléger le poids de la fiscalité !

Jean-Louis Bonneric
Lucien Tremelat

Vous avez dit... Propreté Urbaine?

Vous avez sûrement lu, comme nous, le dernier journal municipal. Page 17, il est question de Propreté Urbaine avec un descriptif des tâches qui incombent aux agents municipaux concernant le nettoyage de la ville. Loin de nous l'idée de mettre en cause les agents qui ne font qu'obéir aux consignes reçues. Ils font bien ce qu'ils font. Nous habitons tous les trois dans des quartiers différents et, comme vous, très certainement, nous observons que le balayage et le nettoyage de nos rues sont insuffisants. Comme le souligne l'article du journal municipal, nous voyons effectivement un entretien régulier et systématique de certaines zones comme

la place de La Peyrade et le tour de la mairie annexe, le centre de Frontignan et des places principales. Mais qu'en est-il de tous les autres quartiers ? Rien, ou pas grand-chose. Le balayage et le nettoyage devant nos maisons sont faits très régulièrement mais ce n'est pas à la Ville que nous devons nos quartiers propres, mais bien à l'action de nos concitoyens. Tous les citoyens ne sont pas égaux puisqu'une majorité d'entre eux ne voient jamais venir les services qu'ils sont en droit d'attendre en payant leurs impôts. Alors quand nous lisons dans le journal municipal « On sait nettoyer la ville. La garder propre est l'affaire de tous. » Il serait plus juste de dire que la ville sait nettoyer certaines parties de la ville mais que pour beaucoup d'entre nous, c'est vraiment notre affaire de nettoyer et de garder nos quartiers propres.

Léontine Redondo
Catherine Morer
Patrick Lévy

Démocratie participative

La période électorale qui commence, nous invite à une certaine réserve dans l'utilisation de notre droit d'expression dans le cadre de la loi dite de « démocratie de proximité ». C'est une bonne occasion de réfléchir sur les relations entre la politique nationale, la politique locale et la gestion municipale. Il est de bon ton de dire que les français se désintéressent de la politique.

La proximité des élections, les records d'audience de certaines émissions de télé et les records d'adhésion enregistrés par l'UMP, le PS et d'autres sont néanmoins encourageants pour la Démocratie.

La meilleure manière de faire évoluer les choses, c'est quand même d'avoir des convictions et de militer pour les faire triompher ! La France sera sensiblement différente selon les résultats.

Faut-il reproduire le schéma au plan local ?

Ceci est un autre débat dont on peut reparler.

J.C. Alquier
06 76 34 11 79